



Municipalité de Hampden  
863, route 257 Nord  
C.P. 1055 La Patrie  
Hampden (Québec) J0B 1Y0  
Tél. : 819 657-4942  
Fax. : 819 657-2974  
muni.hampden@hsf.qc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

**Le 1 juin 2015**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Hampden tenue à la salle du Conseil, 863, route 257 nord, Hampden, lundi 01 juin 2015, les conseillers et conseillères présents sont :**

- Siège # 1. Monsieur Pascal Prévost**
- Siège # 2. Madame Lisa Irving**
- Siège # 3. Monsieur Alain Sabourin**
- Siège # 4. Madame Sylvie Caron**
- Siège # 5. Madame Chantal Langlois**
- Siège # 6. Madame Valérie Prévost**

**Absent :**

**Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Bertrand Prévost.**

**Est aussi présente la secrétaire-trésorière adjointe, Madame Kim Leclerc**

**2015-06-065      Adoption de l'ordre du jour**

---

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité

**2015-06-066      Adoption du procès-verbal du 4 mai 2015**

---

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le procès-verbal du 4 mai 2015 soit adopté tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions :19h10

**2015-06-067 Prolongement de la surface à asphalter sur le chemin Franceville au-delà de l'entrée du PNMM et donc en débordement de la juridiction de MTQ vers celle de la municipalité**

---

ATTENDU QUE le chemin de Franceville sera asphalté en 2015 sur toute la longueur du tronçon sous la juridiction de MTQ, soit entre la route 214 et l'entrée Franceville du Parc National du Mont-Mégantic (PNMM);

ATTENDU QUE cette décision du MTQ est le fruit d'une demande conjointe du milieu du PNMM;

ATTENDU QUE l'asphaltage est justifié par l'augmentation importante de circulation suite à l'ouverture du secteur Franceville du PNMM et la création du Parc du marécage des Scots;

ATTENDU QUE ces deux projets touristiques à forte retombés économiques s'inscrivent dans le cadre du pôle touristique de la rivière au saumon;

ATTENDU QUE le terrain de la MRC situé face à l'entrée Franceville du PNMM est un lieu stratégique d'accueil de clientèle touristique des deux parcs, qu'il sera aménagé avec un stationnement et avec pour objectif de refléter l'image de marque de ce pôle;

ATTENDU QUE l'aménagement du terrain de la MRC et la circulation des usagers qui en découlera dépasse en façade de 75 mètres l'endroit où se termine l'asphaltage prévu par le MTQ;

A CES CAUSES, sur la proposition de la conseillère Madame Valérie Prévost appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la municipalité du Canton de Hampden souhaite prolonger la surface à l'asphalter sur cette portion de 75 mètres du chemin Franceville, et ce en le faisant en même temps en complément que lorsque le MTQ asphaltera sa portion en 2015;

QUE la municipalité du Canton de Hampden souhaite discuter avec le MTQ de la meilleure façon de réaliser ce projet, incluant notamment son financement

**2015-06-068 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

---

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 65 480\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'UN vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de la Conseillère Madame Chantal Langlois, appuyé unanimement, il est résolu et adopté que la municipalité du Canton de Hampden informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien

(SUITE RÉOLUTION 2015-06-068)

courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**2015-06-069          Demande subvention Député Bolduc**

---

Attendu que nous devons faire une demande de subvention au Député M. Ghislain Bolduc;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Alain Sabourin  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

D'envoyer la demande de subvention au Député M. Bolduc.

**2015-06-070          Fermeture du bureau municipal lors des vacances**

---

Il est proposé par le conseiller Monsieur Alain Sabourin  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le bureau municipal sera fermé les jours suivants au mois de juillet : 27, 28 et 29.  
Le bureau municipal sera aussi fermé les jours suivants au mois de septembre : 14, 15, 16 et 21.

**2015-06-071          Installation des ponceaux pour le chemin Lucas**

---

Attendu que nous avons deux ponceaux à changer dans le chemin Lucas;

Il est proposé par la conseillère Madame Sylvie Caron  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

De prendre comme entrepreneur Transport Guillet Inc afin de changer les deux ponceaux endommagés ainsi que de prendre le matériel chez l'entrepreneur.

**La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.**

**2015-06-072          Installation d'un ponceau chemin Franceville**

---

Attendu que nous avons un ponceau à changer dans le chemin Franceville;

Il est proposé par la conseillère Madame Sylvie Caron  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

De prendre comme entrepreneur MBI Transport et excavation afin de changer le  
(SUITE RÉOLUTION 2015-06-072)

ponceau endommagé ainsi que de prendre le matériel chez l'entrepreneur.

**La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.**

**2015-06-073          Représentante bibliothèque**

---

ATTENDU QUE le Canton de Hampden avait à nommer une nouvelle personne pour représenter la municipalité au Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques de l'Estrie;

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE Madame Chantal Langlois, conseillère de Hampden sera la nouvelle personne qui représentera le Canton de Hampden au Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques de l'Estrie.

#### **2015-06-074      Compte du mois**

---

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

De payer les comptes du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2015  
aux montants de : 42 588.30 \$

Conseil :	1 684.81\$
Administration	29 711.41\$
Sécurité incendie	669.82 \$
Voirie :	8 489.72\$
Hygiène du milieu :	1 665.91\$
Loisirs :	181.63\$
Dons :	185.00\$
Total :	42 588.30\$

Adoptée à l'unanimité

**La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser le paiement des comptes.  
Certificat numéro 115.**

#### **2015-06-075      Formation sur le logiciel Cauca**

---

Attendu qu'une formation est offerte sur le logiciel CAUCA. Le logiciel incendie de CAUCA est un programme qui a été conçu par leur département informatique pour permettre aux services incendie d'assurer la propre gestion des éléments nécessaires à la planification et à la coordination de leurs interventions. Il comprend plusieurs modules : Module administration, Plan d'intervention, Entraides automatiques, Déploiement des effectifs, Importation des données. Cette formation aura lieu 12 juin 2015 de 9h00 à 16h, à l'Hôtel de ville de Scotstown. Les frais de cette formation (1 000 \$) seront répartis par le nombre de participants.

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

De faire suivre la formation par Madame Lisa Irving, Monsieur Bertrand Prévost ainsi que Monsieur Denis Clément.

**La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.**

#### **2015-06-076      Achat de trois ponceaux**

---

Attendu que nous avons trois ponceaux à changer puisqu'ils sont endommagés;

Attendu que le conseil a décidé de faire l'essai d'un ponceau en plastique afin de vérifier s'il serait plus durable que les autres sortes de ponceaux.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Alain Sabourin  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

D'acheter deux ponceaux en acier 24 pouces, 40 pieds, 2 mm d'épaisseur au coût de 2 238\$ pour les deux ponceaux. Puis d'acheter un ponceau en plastique de meilleure qualité au coût de 1 292 \$. Il est aussi de 24 pouces, 40 pieds, 2 mm d'épaisseur.

**La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.**

---

**2015-06-077      Achat d'un rouleau de membrane**

---

Attendu que nous devons changer des ponceaux, nous devons acheter un rouleau de membrane pour faire l'installation de nos ponceaux;

Il est proposé par la conseillère Madame Sylvie Caron  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

D'acheter un rouleau de membrane au coût de 834,00\$ qui sera utilisé pour l'installation de nos ponceaux.

**La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.**

---

**2015-06-078      Achat de cahier de suivi pour les heures et inspection camion  
voirie**

---

Attendu qu'il est obligatoire d'avoir deux cahiers dans le camion voirie, un pour le suivi des heures de l'employé et un pour le suivi des inspections qui ont été fait sur le camion voirie.

Il est proposé par la conseillère Madame Valérie Prévost  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

De faire l'achat de deux cahiers pour mettre dans le camion de voirie.

**La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.**

---

**2015-06-079      Demande de don pour la Société Canadienne du cancer**

---

Attendu que Madame Chantal Langlois participe au relais pour la vie;

Il est proposé par la conseillère Madame Valérie Prévost  
Appuyé par la conseillère Madame Lisa Irving

De faire un don au montant de 250,00\$ à la Société Canadienne du cancer.

**La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.**

---

**2015-06-080      Demande d'appui – Subvention du Pacte Rural Régional**

---

Attendu que le Parcours de Marche au Cœur de Mégantic est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de stimuler l'économie locale des municipalités y étant associées ;

Attendu que le projet de parcours de marche répond au développement de la vie touristique et favorise l'arrimage stratégique entre les municipalités associées;

Attendu que le projet de parcours de marche propose une activité touristique différente et complémentaire aux propositions actuelles ;

Attendu que notre projet ajoute au maintien et à la bonification de l'offre commerciale par la création de nouveaux services associés aux usagers du Parcours de Marche au Cœur de Mégantic;

Attendu que notre projet de parcours de marche favorisera l'enrichissement de la municipalité et de ses voisines en favorisant les éléments attractifs de nouveaux résidents permanents.

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

D'appuyer leur demande afin d'obtenir la subvention du Pacte Rural Régional.

Période de questions : (21h10)

**2015-06-081          Levée de l'assemblée**

---

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que la présente assemblée soit levée à 21h20.

---

M. Bertrand Prévost  
Maire

---

Mme Kim Leclerc  
Secrétaire-trésorière  
Adjointe